

regret, et les justes plaintes de son fils la touchèrent ; néanmoins, en envoyant, à l'insu de son mari, la somme demandée, elle fit à Frédéric de sages remontrances et l'engagea à plus d'assiduité au travail ; elle lui annonçait que son père était inquiet, mécontent et qu'il avait déjà manifesté le désir de le faire revenir. Cette lettre fut remise au jeune Daverny au moment où il sortait d'un souper à la Maison dorée. Sa tête était échauffée par de trop nombreuses libations ; il se préoccupa beaucoup moins des conseils maternels que de mettre immédiatement à profit la somme qui lui était envoyée. Huit jours plus tard il n'en restait plus rien, et M<sup>me</sup> Daverny recevait une nouvelle supplique dont elle fut justement effrayée. La réponse fut prompte et ne contenait cette fois que des reproches accompagnés d'un refus formel de tout supplément à la pension qu'on s'était engagé à faire au jeune étudiant. M<sup>me</sup> Daverny ajoutait en terminant qu'il lui eût été d'ailleurs impossible de disposer d'une nouvelle somme d'argent sans instruire son mari de l'usage qu'elle voulait en faire, et elle avait prévenu Frédéric de ce qui en adviendrait sûrement, c'est-à-dire l'ordre de revenir auprès de ses parents. L'usage qu'il paraissait faire de sa liberté rendrait cette mesure probablement nécessaire.